

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

RECTIFICATIF N° 86/119 du 27/12/86
DGFP-DGPCE au décret n° 85/341/
MESS-DGAS-DPAA-SP-P3 du 23.3.85
portant promotion des Professeurs
certifiés de Lycée des cadres de
la catégorie A, hiérarchie I des
services sociaux (Enseignement) de
la République Populaire du Congo
au titre de l'année 1984.

(/ISAS :

// E PREMIER MINISTRE,

ARTICLE 1er :

D.G.B.

AU LIEU DE :

AU 6° ECHELON

- NIONGUI Jean Marie, P/C du 1.11.84 en service à B/ville.

LIRE :

ARTICLE 1er :

D.C.F.

AU 7° ECHELON

- NIONGUI Jean Marie, P/C du 1.11.84 en service à B/ville.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet du point
de vue de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus
indiquée et de la solde pour compter du 22.11.84, sera en-
registré, publié au Journal Officiel de la République Po-
pulaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Le reste sans changement

Brazzaville, le 24 JANVIER 1986

PAR LE PREMIER MINISTRE,

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Bernard COMBO MATSION.-

ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS:

MESS/CAB.....2
DGES.....2
DPAA.....4
DGFP/DGPCE.....2
DGB.....2
DCF.....1
TRESOR.....1
B/SOLDE.....2
B/COURRIER.....2 DOSSIER/DPAA.....2
JORPC.....1 DOSSIER/DGFP.....1
INTERESSE.....1 DST/DGFP.....2